

Sujet : [INTERNET] Enquête CC Miribel

De :

Date : 26/11/2022 à 17:12

Pour : ddt-enquetes-publiques@ain.gouv.fr

Messieurs,

Concernant l'enquête en cours sur l'ancien site de Miribel, la CCMP aurait pu prévoir un nouvel accès à son futur siège. L'accès existant de l'ancien site est appelé à accueillir les employés du centre technique de Miribel, plus ceux de la CCMP et également les administrés qui viendront à la future déchetterie. Il va y avoir mélange "des genres".

En ne requalifiant qu'un morceau du site, on ne peut pas se rendre compte de tous les besoins qui apparaîtront lors de la requalification de l'ensemble du tènement et des impacts sur la circulation induite sur une voie déjà fortement sollicitée. Aucun document dans le dossier soulève ce problème. Par contre la collectivité se gausse d'une requalification globale qui va limiter les émissions de GES (page 19 du RP)

Concernant l'article UX4 devenu UW4, l'infiltration des eaux pluviales doit rester interdite, je ne connais pas un moyen de traitement qui rend l'eau propre à proximité d'un champ captant qui a déjà connu et qui connaît encore des problèmes qualitatifs et de turbidité. Ce projet se situe dans un périmètre défini par une DUP, il faudrait donc la changer.

Mais de quelles eaux parle-t-on, des eaux superficielles, de parking qui seront très polluées ou des eaux de toitures (celles provenant de toit en fibro-ciment ou en plomb sont inutilisables dans ce périmètre).

L'emprise du projet a déjà connu une inondation, très ancienne je le concède, mais avec les aléas climatiques que nous connaissons et que nous allons subir, cette zone reste fragile et à proximité d'un canal dont la gestion en amont n'appartient pas à la CCMP. La collectivité ne pourra pas dire "on ne savait pas". D'où l'importance de réseaux étanches, de surélévations importantes, de batardeau, de sols non artificialisés etc.

Je n'ai pas vu le volet financier de ce projet, quel budget etc.

Comme beaucoup de communauté de communes, la ccmp veut faire "sa pyramide" avec l'argent des contribuables et des entreprises. Mais pour quoi faire? Je reste sceptique sur la finalité de tout ça et sur l'avenir du service public.

Je désire que ma contribution reste anonyme.

Salutations distinguées

M SAINT-ANTOINE J P